

**Séance du 29 janvier 2026**

**PRESENTS :** MM VANDERSTRAETEN R., Bourgmestre ;  
DELPOMDOR D., KELIDIS M., MONNIEZ C., CANGE S.,  
HOSLET G., Echevins

SAVINI A.M., MARIR K., WATTIEZ F., CIAVARELLA S., MEUNIER Q.,  
DELGUSTE B., CORNELIS A., HENRARD J., LAURENT L., de DUVE C.,  
LEMAIRE V., BELIN C., MARDENS T., LIENARD A., DEJAEGHERE N.,  
Conseillers

BILOUET V., Directrice générale.

LE CONSEIL COMMUNAL,

Délibérant en séance publique ;

Vu le chapitre II du décret du 3 juillet 2003 relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire, modifié le 26 mars 2009;

Attendu que le 1er programme de coordination locale pour l'enfance de Bernissart a été voté le 3 octobre 2005 et agréé pour 5 ans, ensuite les 16 juin 2010, 30 juin 2015 et enfin le 12 novembre 2020 pour la période 2020-2025 ;

Attendu que la commission communale de l'accueil réunie le 9 décembre 2025 a approuvé :  
- le renouvellement du programme de coordination locale pour l'enfance 2025-2030 ;  
- le plan d'actions 2025-2026 ;  
- le rapport d'activité 2024-2025 ;  
- des procès-verbaux des réunions de la Commission Communale de l'Accueil des 11 juin 2025, du 14 octobre 2025 et du 9 décembre 2025,

Attendu que le dossier de renouvellement du programme CLE doit être approuvé par le conseil communal et que ce dernier doit être informé du plan d'actions 2025-2026 (faisant partie des objectifs pour les années 2025-2030) et du rapport d'activité 2024-2025 ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation;

**APPROUVE PAR .....**

- le dossier de renouvellement du programme de coordination locale pour l'enfance 2025-2030 comprenant notamment le plan d'actions 2025-2026 (faisant partie des objectifs pour les années 2025-2030) et le rapport d'activité 2024-2025 ;  
- La présente délibération sera transmise aux services communaux concernés et au pouvoir subsidiant.

PAR LE CONSEIL :

La Directrice générale,



Véronique BILOUET

Le Bourgmestre,

Roger VANDERSTRAETEN

**Objet** : Accueil Temps Libre  
Renouvellement du Programme  
de Coordination locale  
pour l'enfance 2025-2030.

**DELIBERATION |**  
**CONSEIL COMMUNAL**